

nuisance enseigne lumineuse commerce

Par nala59, le 19/10/2019 à 16:51

Bonjour

Mon voisin vient d ouvrir un commerce chez lui,

ma maison est plus haute que la sienne donc ma porte arrive à peu près au niveau de sa fenêtre du premier étage, le souci c est qu' il a installé une <u>pancarte publicitaire</u> avec de l éclairage juste dessous sa fenêtre qui est à 50 cm de ma porte d entrée, ça nous ébloui quand on rentre ou sort de la maison et eclaire également notre porte d entrée. En a t il le droit ? Quelles sont les recours ? Merci